

Un pôle d'art contemporain au château du Bois



Outre une salle d'exposition dans le pavillon, le site du château du Bois accueillera aussi des expositions se fondant dans la nature.

NASSOGNE

Conseil communal

Ourthe et Somme va céder la place à un projet artistique d'envergure, dédié notamment au « land art ». Une résidence d'artistes verra aussi le jour.

Réaffecté en 2016 en gîte par la SA Ourthe et Somme (locataire du bien, propriété de la Commune), le château du Bois connaîtra d'ici peu une nouvelle orientation. Niché au cœur de la forêt de Nassogne, il abritera un pôle d'art contemporain dédié entre autres au « land art ».

« Une opportunité s'est présentée pour une tout autre occupation, note Marc Quiryren, bourgmestre. La Commune a contacté Ourthe et Somme pour lui proposer de rompre à l'amiable la convention nous liant. Le concessionnaire a marqué son accord. Nous le remercions, car grâce à lui, il y a eu une

occupation du site depuis 2016. » Peut-être vous souvenez-vous de ce brouillard qui avait enfumé Nassogne et ses abords en octobre 2020, s'élevant d'un chemin entre Nassogne et Ambly. Jérôme Wuïot, un jeune artiste natif d'Ambly, y avait confectionné une meule de charbonnier, avant de prendre la direction de la Biennale d'art contemporain d'Aras, pour laquelle il figurait parmi les 9 heureux élus sur 100 candidats, et où il était le cadet. Il avait bénéficié du soutien d'Artesio, une structure artistique privée dédiée aux arts visuels de Bruxelles et de 4 000 m², et créée en 2010 par Philippe Marchal, son président.

Gratuit pour les Nassognards

C'est celui-ci qui a contacté la Commune, pour développer un pôle d'art contemporain dédié au land art au Château du Bois. Un projet qu'il a présenté au conseil mardi, et qui concerne le site dans sa globalité. « Je suis

là pour aider les artistes à se montrer et produire, insiste d'abord Philippe Marchal. Dans cet endroit magnifique, je veux créer une symbiose entre art, et patrimoine naturel et historique. Et permettre aux Nassognards de se réapproprier le lieu, la gratuité sera de mise pour eux à nos expositions et il y aura bien sûr de la place pour les artistes locaux. La Commune sera associée à tous les événements. »

Philippe Marchal investira le site le 1^{er} février prochain. « Le pavillon rouvrira, il accueillera une salle d'exposition, développe-t-il. À l'extérieur, les artistes travailleront avec le patrimoine végétal pour y intégrer des œuvres. Quant au Château du Bois à proprement parler, on va le transformer en résidence d'artistes. Ceux-ci pourront y loger lorsqu'ils exposent, mais aussi produisent. » La majorité dans son ensemble a approuvé le projet de convention de location du site. La majorité s'est abstenue.

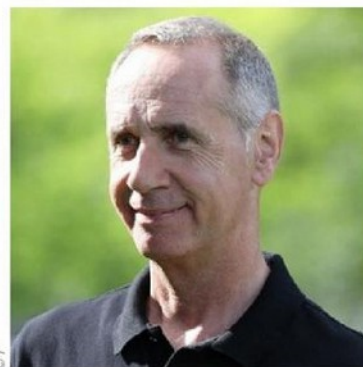
BENOÎT GUEUNING 2

« Pas un obstacle aux autres activités »

Ourthe et Somme quittera le château du Bois le 10 janvier, pour céder place à la création d'un lieu que Philippe Marchal entend placer sur la carte des sites artistiques incontournables de la province de Luxembourg. À l'image – ce sont ses dires –, du Centre d'art contemporain du Luxembourg belge à Buzenol ou l'Orangerie à Bastogne. « Qui plus est, les artistes pourront donc loger sur place, ce qui n'est pas le cas au ACLB et à l'Orangerie », avance-t-il.

Philippe Marchal tient par ailleurs à rassurer tout le monde. « On ne veut évidemment pas être un obstacle aux autres activités, clame-t-il. Le lieu doit rester un lieu naturel. On va rencontrer les chasseurs, Natura 2000, les gens de La Grande Forêt de Saint-Hubert... pour une parfaite cohabitation. »

Et d'encore préciser. « Le premier événement aura lieu en mai ou juin. Je ne peux pas encore dévoiler lequel. Mais il s'agira d'une grosse exposition. » B.G.



Philippe Marchal et le château du Bois devraient accueillir leur première exposition en mai ou juin.